

PA(GITEIMONDIA)

Le 30 janvier 2013,

Après plusieurs années d'investissement vers le développement durable, Kiplay va encore plus loin en ayant réalisé le bilan carbone en 2012.

Afin d'améliorer nos performances en matière de gaz à effets de serres, nous avons réalisés ce bilan carbone.

Ce rapport permet dévaluer les émissions de gaz à effets de serres générées par notre activité et permet de nous soumettre des améliorations quant à notre comportement vis-à vis de l'environnement.

La société Kiplay s'est engagée de façon pérenne dans une démarche liée au développement durable. Elle est soucieuse des enjeux économiques et environnementaux liés à son activité et à son marché.

Le bilan carbone a révélé les 3 principales émissions suivantes :

- Les intrants avec 87%: Biens (tissus et fournitures de confection textile ainsi que les emballages) qui rentrent physiquement dans l'entreprise
- Le frêt avec 7% : Transports de marchandises, matières premières ou produits finis
- Les déplacements avec 4% : Trajets domicile-travail, internes et visiteurs

Depuis plusieurs années, nous travaillons avec des sous-traitants en Tunisie pour la fabrication des vêtements et nous leur exigeons dans le contrat, qui nous unis, de respecter divers points concernant le travail des droits de l'Homme et de la lutte contre la corruption. Nous ne travaillons qu'avec des ateliers respectant ces principes, et assurons des contrôles périodiquement par des visites des ateliers et la restitution des documents concernés.

Au cours d'une visite de contrôle, des irrégularités quant à l'emploi de 2 jeunes mineurs de 15 ans ont été constatées dans l'un des ateliers Tunisiens utilisés par Kiplay. Cependant, celui-ci avait signé

61800 Saint-Pierre-d'Entremont Tél. 02 33 98 42 42 Fax 02 33 98 42 62 E-mail : info@kiplay.com www.kiplay.com



un contrat exigeant l'interdiction d'embaucher des mineurs. Kiplay s'est ensuite assuré que ceux-ci quittent cet atelier, grâce aux actions correctives mises en place par l'intermédiaire de son agent sur le terrain. Des contrôles sont mis régulièrement en place afin d'installer une situation durable en matière d'interdiction du travail d'enfants.

Concernant la corruption, nous avons à cœur de réaliser des choix objectifs en comparant la qualité et le prix des prestations proposées. Pour nos achats, nous faisons systématiquement établir 3 devis selon un cahier des charges prédéfini et identique pour tous nos fournisseurs potentiels consultés. Nous ne favorisons pas un candidat par rapport à des critères subjectifs, nous nous attachons à rester objectifs et impartiaux. Les achats sont toujours contrôlés et visés par la direction pour éviter toute dérive.

Sur 50 devis passés en 2012 auprès de 20 fournisseurs, nous n'avons constaté aucune tentative de corruption (0% de tentative de corruption).

Enfin Kiplay s'engage à ne travailler qu'avec des fournisseurs ou tous autres partenaires situés dans des pays respectant les droits de l'Homme. L'entreprise Kiplay adhère aux principes fondamentaux de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, de part son ancrage dans le tissu économique français depuis 1921 :

- Les droits aux travailleurs : « Les sociétés transnationales et autres entreprises industrielles ou commerciales doivent assurer à leur personnel un cadre de travail sûr et sain tel que garanti par les instruments internationaux et la législation nationale pertinents. »
- Le droit à la sécurité de la personne : « Les dispositifs prévus pour assurer la sécurité des sociétés transnationales et autres entreprises industrielles ou commerciales doivent être conformes tant aux normes internationales relatives aux Droits de l'Homme qu'aux normes professionnelles du pays ou des pays où elles exercent leurs activités. »

Concernant les droits de l'Homme, l'entreprise n'a rencontré aucune difficulté particulière lors de cette année.

C'est dans cet esprit que je souhaite renouveler, avec conviction, mon engagement dans le Pacte Mondial, et illustre cet engagement grâce à cette communication sur le progrès.

Marc PRADAL

Président Directeur Général

61800 Saint-Pierre-d'Entremont Tél. 02 33 98 42 42 Fax 02 33 98 42 62 E-mail : info@kiplay.com

www.kiplay.com